SOCIÉTÉ LYONNAISE D'HISTOIRE DE LA POLICE

La lettre 2023/1 N° 39 – XIII[e] année – Premier semestre

Sommaire

Édito « Le retour des RG » p.2
Dossier Police 1939-1945 p.3
Antoine Becker, commissaire divisionnaire, patriote et martyr
Des GMR dans la Résistance : p.5
Henri Lanfant, lieutenant
Adolphe Herry, commandant
Jacques Neyme, capitaine p.8
Les FRS, Forces républicaines de sécurité p.8
L'agent double Henri Devillers p.9
Histoire police p.10
Cycle "Polices et policiers sous l'Occupation"
1ère identification d'un criminel par « portrait robot » : l'affaire Bernard Groch
La police dans la « Commune de Lyon » 1870-1871
L'histoire de la PAF en Savoie
Travaux universitaires p.11
La police judiciaire en enquête p.12
Activités de la SLHP p.13
Communication « multicanal »
Publications
Conférences
Parcours urbains « Histoire » « Résistance p.14
Exposition « Justes », projets de recherches
Législation, jurisprudence, rapports p.15
Police – Actualités p.16
Nominations : Mmes
Fabienne Buccio, préfète de région
Béatrice Brun, DZPN à Lyon
Céline Berthon, DGPN adjointe
Virginie Brunner, DCSP
La réforme de la Police nationale
Mémoire – Cérémonies p.17
Monument aux morts des policiers à Loyasse
Printemps des cimetières
Mémorial national des policiers
Rapport de l'inspecteur Brun sur Touvier p.18
Livres et revues p.19
Newsletters – Sites Internet p.23
Photo souvenir p.24
L'Hôtel de Ville de Lyon, Préfecture (1857)
Bon de commande du livre p.25
Policiers sous Vichy. Obéir, Résister ? Policiers, préfets et agents de préfecture des régions de Lyon et Clermont-Ferrand. (1940 – 1944).
Bulletin d'adhésion p.26

© Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée 2004 Siret : 524.660.289.00017

***Lettre d'information* 2023/1 N° 39 - XIII[e] année**
Directeur de la publication Michel Salager
ISSN 2494-2502 (en ligne) 2494-436X (imprimé)

shplyon@yahoo.fr
https://twitter.com/PoliceHistoire - https://www.facebook.com/PoliceHistoire - https://www.linkedin.com/company/slhp - http://www.slhp-raa.fr
Calaméo - Société Lyonnaise d'Histoire de la Police (calameo.com)

L'Édito

Le « retour des RG »

Un titre quelque peu provocateur. Nombre de citoyens pensent toujours qu'ils existent sous cette appellation, La réforme de la Police nationale a suscité et suscite de multiples interrogations, des critiques, des craintes. C'est essentiellement la disparition annoncée de la Police judiciaire et la départementalisation ou territorialisation, qui sont au centre des débats. Par contre, le projet de réorganisation de la PN qui devrait voir la substitution des filières aux silos, ou tuyaux d'orgues, au sein de quatre directions nationales est peu connu. Parmi ces DN, l'une devrait retenir l'attention, la direction nationale du Renseignement territorial, DNRT.

La réforme de 2008, qui créait la DCRI, direction centrale du Renseignement intérieur, fusionnait la DST avec une partie de la DCRG, direction centrale des Renseignements généraux. Laquelle partie était purement et simplement versée eu Sécurité publique au sein des SDIG, services départementaux d'information générale. Si une réforme était nécessaire, cette fusion, de par sa conception, a été considérée, pour beaucoup, comme une hérésie : le renseignement de sécurité publique étant davantage orienté vers l'ordre public ; la perte de la culture du renseignement avec l'affectation de personnels de sécurité publique, non formés, doublée d'un manque d'indépendance et d'autonomie. Le maillage et des secteurs étaient abandonnés. Or on sait que le temps perdu dans ces domaines ne se rattrape pas. Peu à peu, les SDIG ont disparu au profit des SDRT, services départementaux du Renseignement territorial, des SZRT, services zonaux. Le renseignement territorial succédait à l'information générale. Les termes ont leur importance. Le service central du Renseignement territorial est dirigé par un directeur central adjoint de la Sécurité publique. En 2104, la DCRI devenait la DGSI, direction générale de la Sécurité intérieure, indépendante de la DGPN, direction générale de la Police nationale.

La création de la DNRT marque enfin la prise en compte de la réalité, de la nécessité d'un service de renseignement autonome et indépendant des autres directions. Ce qui va lui permettre de disposer de moyens propres et opérationnels, correspondant aux objectifs et missions qui lui sont assignés directement et de développer une culture, une formation adaptées, en s'émancipant de la Sécurité publique. Le personnel y gagnera certainement en stabilité, en intérêt, n'étant plus un service parmi d'autres au sein de la DCSP. Elle sera présente sur l'ensemble du territoire.

Il nous reste à découvrir son organisation.

Michel Salager

Dossier : La police pendant la Seconde Guerre mondiale

Si la parution de notre ouvrage, *Policiers sous Vichy. Obéir, Résister ? Policiers, préfets et agents de préfecture des régions de Lyon et Clermont-Ferrand. (1940 – 1944),* est une photographie de l'état de notre travail d'histoire et de mémoire, pour autant, nos recherches se poursuivent. Par le biais de notre *Lettre d'information*, nous vous donnons des nouveaux éléments que nous avons recueillis. La page n'est pas tournée. Le livre reste ouvert.

Antoine Becker, commissaire divisionnaire, patriote et martyr

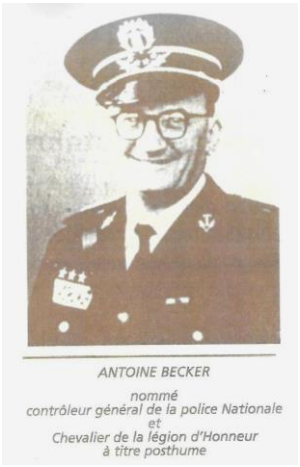

Si nombre de nos concitoyens connaissent le siège de la police de Marseille « l'Évêché », 2, rue Antoine Becker, une immense majorité ignore qu'Antoine Becker (1893-1944) était commissaire divisionnaire.

Alsacien de naissance, né le 1er janvier 1893 à Bergheim, en Haute-Alsace annexée. Très tôt, il se lança dans le journalisme, et notamment au « *Novellist de Colmar* », quotidien francophile dirigé par le prêtre, journaliste et homme politique, Émile Wetterlé. À la déclaration de guerre, en 1914, il était mobilisé dans l'armée allemande. Démobilisé en 1919, il reprenait la nationalité française.

Il réussissait le concours d'inspecteur spécial et était affecté à Strasbourg, en charge de la surveillance des mouvements autonomistes alsaciens. Promu commissaire spécial, en 1928, il devenait chef du contre-espionnage en Alsace. Ce qui le conduisit à mettre hors-jeu de nombreux agents allemands. Il participa, en particulier, en 1939, aux poursuites contre le chef autonomiste Karl Roos, enseignant et homme politique alsacien, fervent partisan de l'autonomie alsacienne en réaction « à l'oppression française ». Cet ancien combattant de 14-18 livrait des renseignements d'ordre militaire à l'Allemagne. Condamné à mort pour espionnage, en octobre 1939, Karl Roos fut fusillé en février 1940.

Becker devenait, désormais, une cible. Replié en zone libre, après l'armistice, il était nommé commissaire central de Toulon. Il apparaissait alors comme un « maréchaliste ardent » et un serviteur plutôt zélé du « gouvernement de Vichy ».

L'occupation du Var, le 27 novembre 1942, compliqua sa situation. Se sentant menacé, il se cachait, un temps, à Callas, dans le Haut-Var, avec son épouse chez des amis du commissaire Michel Hacq. Il parvenait à obtenir une affectation à Guéret, puis à Clermont-Ferrand, comme commissaire divisionnaire. Convaincu, une fois encore, par les assurances des autorités de Vichy pour sa sécurité personnelle, il acceptait le poste de commissaire central à Marseille où il prenait ses fonctions, le 15 novembre 1943. Le 4 décembre, Antoine Becker était arrêté dans son bureau par la Gestapo et la *FeldGendarmerie*, et conduit dans les locaux de la Gestapo, 425, rue Paradis. D'abord acheminé, le jour même à Paris, il était ensuite transféré en Alsace annexée puis incarcéré à la prison de Kehl.

Antoine Becker y subit un véritable calvaire. Les demandes adressées, par René Bousquet, secrétaire général de la Police et son adjoint Cado, restèrent lettre morte. Il ne parla pas. De la prison de Kehl, il fut interné, le 2 août, dans le camp de sûreté de *Vorbruck-Shirmeck* (Bas-Rhin), où il subit de nouveaux sévices et tortures[1]. Sur ordre de Berlin, Antoine Becker était conduit au camp de Natzweiler-Struthof. Pendant, le trajet, un *SS* dénommé Heuschwanger l'abattait d'une balle dans la nuque. Son corps était incinéré au camp. Dans son rapport, le capitaine des *SS* Buck déclarait que le commissaire avait été tué lors d'une tentative d'évasion[1].

Le commissaire divisionnaire Becker a été cité à l'Ordre de la Nation, le 30 mars 1950 : « *Fonctionnaire chargé avant-guerre de la répression des menées antinationales dans les départements alsaciens et lorrains, se replie en zone Sud et refuse de rentrer à Strasbourg malgré les offres des occupants, ne cesse de manifester son hostilité et emploie toute son activité professionnelle contre l'ennemi* ». Par décret du 6 mai, il recevait à titre posthume, la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Son nom a été attribué à la 35ème promotion éponyme de commissaires de police. Dans plusieurs villes, des rues portent son nom. Strasbourg, Toulon, Bergheim, La Valette-du-Var.

[D'après la biographie établie par Claude Dupont, commissaire divisionnaire, 9/01/2023]

[1]Le commandant du camp, Karl Buck, condamné en France à la réclusion criminelle à perpétuité, rentrera en Allemagne où il mourra, de mort naturelle, à 82 ans.
https://fusilles-40-44.maitron.fr/spip.php?article159102&id_mot=9453
https://www.alsace-histoire.org/netdba/becker-antoine/

Des GMR dans la Résistance

Leur première mission de sécurité publique a été dévoyée. Leur nom est associé tristement à la répression contre les Résistants et les Maquis, où ils ont été engagés aux côtés de l'armée Allemande et de la Milice.

Ce qui est moins connu, c'est que, dans cette période sombre de l'Occupation et de la Collaboration, dans le « gris » du contexte, un certain nombre de policiers des GMR ont été résistants, d'autres simplement antiallemands.

Henri, Antonin, Jean-Marie Lanfant, lieutenant au GMR « Aquitaine »

Né le 1er mai 1918 à Toulouse. Marié à Denise Grangeteau (décédée, le 16 août 1944, à Calmont), Licencié en droit, il parlait l'Allemand, l'Anglais, l'Espagnol et l'Arabe. Lieutenant d'aviation de réserve, il avait été recruté en priorité, comme officier, au sein des GMR.

Il avait rejoint le réseau *Morhange* en juin 1943 et était chargé de la formation des cadres de son maquis de Querigut (Ariège). Bien que traqué par la Gestapo, il assurait de difficiles liaisons entre ce maquis des Pyrénées et la centrale du groupe. Il était tué, par les Allemands alors qu'il regagnait le maquis de la Montagne noire, à Calmont, le 16 juillet 1944 (le 15 d'après la citation accompagnant sa croix de Guerre). Déclaré Mort pour la France, il était cité à l'ordre de la division, et décoré à titre posthume de la croix de Guerre avec étoile d'argent et de la médaille de la Résistance ; Il fit l'objet d'une reconnaissance de services du maréchal Montgomery. *« Précieux agent de renseignement et de liaison. Bien que traqué par la Gestapo, a assumé de délicates liaisons entre le maquis des Pyrénées et la centrale d'un réseau d'action Mort héroïquement au cours d'une mission le 15 juillet 1944 à Calmont sous les balles ennemies. »*

On ignore dans quelles circonstances son épouse décéda un mois plus tard, aussi, à Calmont.

Adolphe Herry, commandant de GMR

Enseignant originaire du Pas-de-Calais, il était âgé de 32 ans au déclenchement des hostilités et mobilisé au 51e régiment d'infanterie avec le grade de capitaine. Le 20 juin 1940, il était fait prisonnier et interné au camp militaire de Dinan (Côtes-du-Nord), d'où il s'évadait deux mois plus tard pour rejoindre sa famille à Audinghen (Pas-de-Calais). La liberté recouvrée, il renouait avec d'anciens camarades officiers de réserve. De façon tout à fait informelle, le petit groupe cherchait à se manifester au détriment de l'ennemi (sabotage des lignes télégraphiques ennemies au cap Gris-nez.

Son emploi temporaire de secrétaire de mairie, lui facilitait la fourniture de fausses cartes d'identité à des prisonniers évadés et le passage de jeunes désireux de gagner Londres. En octobre 1940, surpris par une patrouille allemande alors qu'il établissait les plans des fortifications côtières, il était confronté à la Gestapo. Accusé d'espionnage, il était libéré faute d'éléments probants. Compromis et se sachant surveillé, il s'installait, avec sa famille, au sud du Pas-de-Calais, à Auxi-le-Château.

Début 1942, il était réintégré comme instituteur à Boulogne-sur-Mer. Quelques mois plus tard, il apprenait que des possibilités de commandement étaient offertes aux officiers de l'armée d'armistice dans des unités de maintien de l'ordre en cours d'installation en zone occupée : *«Je n'ai nullement la vocation d'un policier. Cependant, d'après les renseignements obtenus sur les GMR., je pense pouvoir faire du très bon travail dans une de ces unités... et préparer ainsi la Libération »*. Après six mois de stage à l'école de police d'Aincourt (Seine-et-Oise), il était nommé commandant du GMR « Flandre » à Lille.

La double vie commençait par une importante rencontre avec Michel Trotabas, *capitaine Michel*, officier britannique du *SOE*. Herry lui fournissait un uniforme de GMR et mettait à sa disposition sa propre voiture de fonction et son chauffeur. Le 27 novembre 1943, le *capitaine Michel*, chef du réseau *Sylvestre*, trahi, était abattu à Lille alors qu'il tentait d'échapper à la Gestapo venue l'arrêter. Il était porteur de son uniforme de GMR. Herry ne fut pas inquiété, contrairement à ses craintes.

Redoublant de prudence, il continuait d'œuvrer dans le réseau. Il bénéficiait de la complicité du capitaine **Neyme** du GMR « Artois », qu'il réussissait à faire nommer à la tête de l'unité récemment créée et stationnée à Béthune. Neyme était aussi membre du réseau *Sylvestre*.

Dans ce contexte, la contribution des GMR du Nord fut particulièrement précieuse pour les services anglais ou les résistants (véhicules, uniformes). Il participait, le 18 juillet 1944, à la destruction des locaux du STO. de Lille, au sabotage d'écluses ou à l'attaque de convois ennemis. Certainement, sa tâche fut facilitée par le fait que les recrues des deux GMR provenaient pour l'essentiel de réfractaires au STO ou de prisonniers évadés, d'hommes peu enclins à accepter le joug allemand.

Mais,dans la seconde quinzaine de juillet 1944, en pleine nuit, deux gardiens de la paix porteurs de fausses pièces d'identité destinées à des résistants dans le secteur de Béthune, étaient victimes d'un grave accident de la circulation. L'un d'eux était tué. Le commandant Herry partait récupérer les documents compromettants. Le capitaine Neyme avait fait le nécessaire. Le lendemain, le commandant Herry, convoqué par l'intendant de police, ne parvenait pas à lever la suspiscion. Il était informé, quelques jours plus tard, par l'inspecteur de police Theiller, que l'intendant de police allait infiltrer une taupe dans le GMR. Parallèlement, le chef du *NAP-Nord* et plusieurs FFI étaient arrêtés par la Gestapo. Ils parlaient sous la torture. L'arrestation était imminente.

Il en fait la relation :

« *Je donne à mon personnel des instructions formelles pour que les personnes désirant me voir soient triées et introduites avec beaucoup de précautions. Le 9 août 1944, à 11 h 30, je me trouve dans le foyer des gardiens, 24, rue Turenne à Lille, dirigeant les travaux de la commission du mess. Un gardien vient me prévenir que deux hommes me demandent. J'envoie le lieutenant Maillard aux renseignements. Il revient aussitôt et me dit : « ce sont deux étrangers, ils ne m'inspirent pas confiance ». Pendant qu'il me dit cela, les deux hommes sont entrés sur ses talons. Je les reconnais pour deux agents de la Gestapo. Je me retourne pour fuir vers la porte qui est derrière moi, mais la poignée a été enlevée par les gardiens de service pour éviter qu'on me dérange. J'attends ces deux hommes et les conduis à mon bureau de façon à permettre à mes gardiens de se préparer à les capturer. Dans mon bureau, la conversation suivante s'engage :*

- Vous devinez le but de notre visite ?

- Non.

- Nous avons reçu de nos chefs l'ordre de vous arrêter.

- Pourquoi ?

Vous vous figurez peut-être que nous sommes venus bêtement nous jeter dans la gueule du loup, mais détrompez-vous. Nos précautions sont prises. S'il nous survient la moindre des choses, cent de vos gardiens seront fusillés et les autres déportés.

Devant cette menace, que faire ? Mon groupement pouvait vivre sans moi, mon remplaçant était désigné Je résolus de me rendre et c'est la rage au cœur que je passai devant mes hommes surpris. Cependant avant de sortir, je réussis à donner au gardien Vankelst les papiers compromettants que je portais sur moi. »

Conduit au siège de la Gestapo, le commandant Herry était interrogé sur ses relations avec les agents du *War Office*, les réseaux de renseignements et d'action franco-britanniques et les organisations de résistance. Devant son mutisme, l'un de ses tortionnaires annonçait : « *vous allez apprendre à vos dépens que nous avons repris avec profit les méthodes moyenâgeuses* ». Son calvaire commençait. Le 2 septembre, devant les succès militaires alliés, les autorités allemandes décidaient d'évacuer les prisonniers vers la Belgique. Le commandant Herry était du nombre. De Bruxelles, il était convoyé vers l'Allemagne. À Malignes, les voies, sabotées par l'Armée Blanche belge, le convoi faisait retour, le 6 septembre à Bruxelles, où, le président de la Croix-Rouge obtenait des Allemands la libération des prisonniers en échange du rapatriement d'un millier de leurs, blessés.

Au lendemain de la Libération, le commandant Adolphe Herry sera intégré dans les C.R.S. et nommé commandant de groupement du Nord et du Pas-de-Calais. Le 21 septembre 1946, il recevait la croix de la Légion d'honneur. Il décédera, quatre jours plus tard, le 25 septembre, des séquelles des tortures. Il avait 39 ans. Il était titulaire de la croix de Guerre avec palme, de la médaille de la Résistance et officier de l'Ordre de l'Empire britannique. Le premier film réalisé par les CRS, en 1953, l*es Soldats de l'ordre*, lui a été dédié. [D'après la biographie d'Adolphe Herry, tirée du livre *Policiers Perdus - Les GMR dans le seconde Guerre mondiale* par Yves Mathieu]

Jacques Neyme, capitaine des GMR

[Biographie tirée de l'étude réalisée pour le « Concours national de la Résistance et de la Déportation 2012-2013, par les élèves du lycée militaire de Saint-Cyr l'École]

Le colonel honoraire Jacques Neyme, était né le 26 Décembre 1914 à Gravelines (59), Lieutenant au 1er régiment d'infanterie, à Cambrai, il participait à la campagne contre l'Allemagne en Belgique et en France. Prisonnier évadé, affecté à la subdivision militaire du Puy-de-Dôme et démobilisé le 30 Janvier 1941, date à laquelle, il était affecté au GMR « Artois ». il participait à la récupération et au camouflage du matériel de guerre et au passage vers l'Espagne des militaires évadés français et alliés dès Juillet 1940, ; il avait adhéré au réseau *Sylvestre-Buckmaster* en 1943 et participé aux combats dans le Nord et le Pas-de-Calais.

Parmi ses nombreuses décorations : chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire, croix de Guerre, médaille de Bronze de la Résistance, croix du Combattant Volontaire 39-45 et de Combattant Volontaire de la Résistance, *King's Medal for Courage in cause of freedom* et *Al Merito di Servizio.*

Citation à l'ordre de l'armée : (décision n° 23 *JO du 14 mars 1948*), Neyme Jacques des Forces Françaises de l'Intérieur. *« En 1943, adhère à la fin de l'année, au réseau Sylvestre - Nommé commandant du Groupe GMR "Artois" à Béthune, il réussit à faire de son unité un centre important de la résistance dans le Pas de Calais.Met tous les moyens dont il dispose (voitures-uniformes-armements) au service de la résistance. Participe à de nombreux transports d'armes, à des missions de renseignements et se révèle particulièrement énergique lors de l'arrestation de son chef le commandant Liebault, sauvant le groupe du Pas de Calais par son sang froid. Sa compagnie participe avec un allant remarquable aux combats de la Libération, prenant la citadelle de Lille le 2 septembre 1944, participant brillamment aux combats de la madeleine, du pont de Canteleu , de l'Arbrisseau les 3 et 4 septembre*. Cette citation comporte l'attribution de la croix de Guerre avec palme.

Tous n'eurent pas le même engagement républicain.

Les FRS, **Forces républicaines de sécurité**

Dans la période troublée et instable du retour de la République, il était indispensable pour le gouvernement et les commissaires de la République de disposer de forces de maintien de l'ordre. Il était aussi nécessaire de discipliner les divers mouvements qui souvent outrepassaient leur rôle et la légalité, telles les milices patriotiques, en les encadrant et en leur attribuant un traitement. Les GMR étaient dissous. Raymond Aubrac, commissaire régional de la République à Marseille, créait une force de l'ordre éphémère, transitoire, entre dissolution des GMR et création des CRS, les FRS. Il proposa à Yves Farge, commissaire régional de la République à Lyon, de le suivre dans cette voie. La création des CRS étaient à l'étude ; les FRS ne furent pas implantées en Rhône-Alpes. https://www.calameo.com/books/00733759223ff4b65ff9c

L'agent double Henri Devillers, infiltré dans *Combat* en zone Nord, fut arrêté à Lyon, le 21 janvier 1942, par les services de la ST du commissaire Louis Triffe qui obtint ses aveux. Il fut jugé et condamné à mort, par la Cour martiale de Lyon, le 16 avril et fusillé. C'est à tort que m'appuyant sur l'ouvrage du colonel Paul Paillole, - *Pages d'Histoire et « sacrée vérité » : la confusion des genres (1940-1942) ; Réseaux militaires clandestins et Bureaux des Menées Antinationales* – j'ai écrit que l'exécution avait eu lieu à la prison Montluc, le 19 juin. En réalité, il a été passé par les armes au fort de Montessuy.

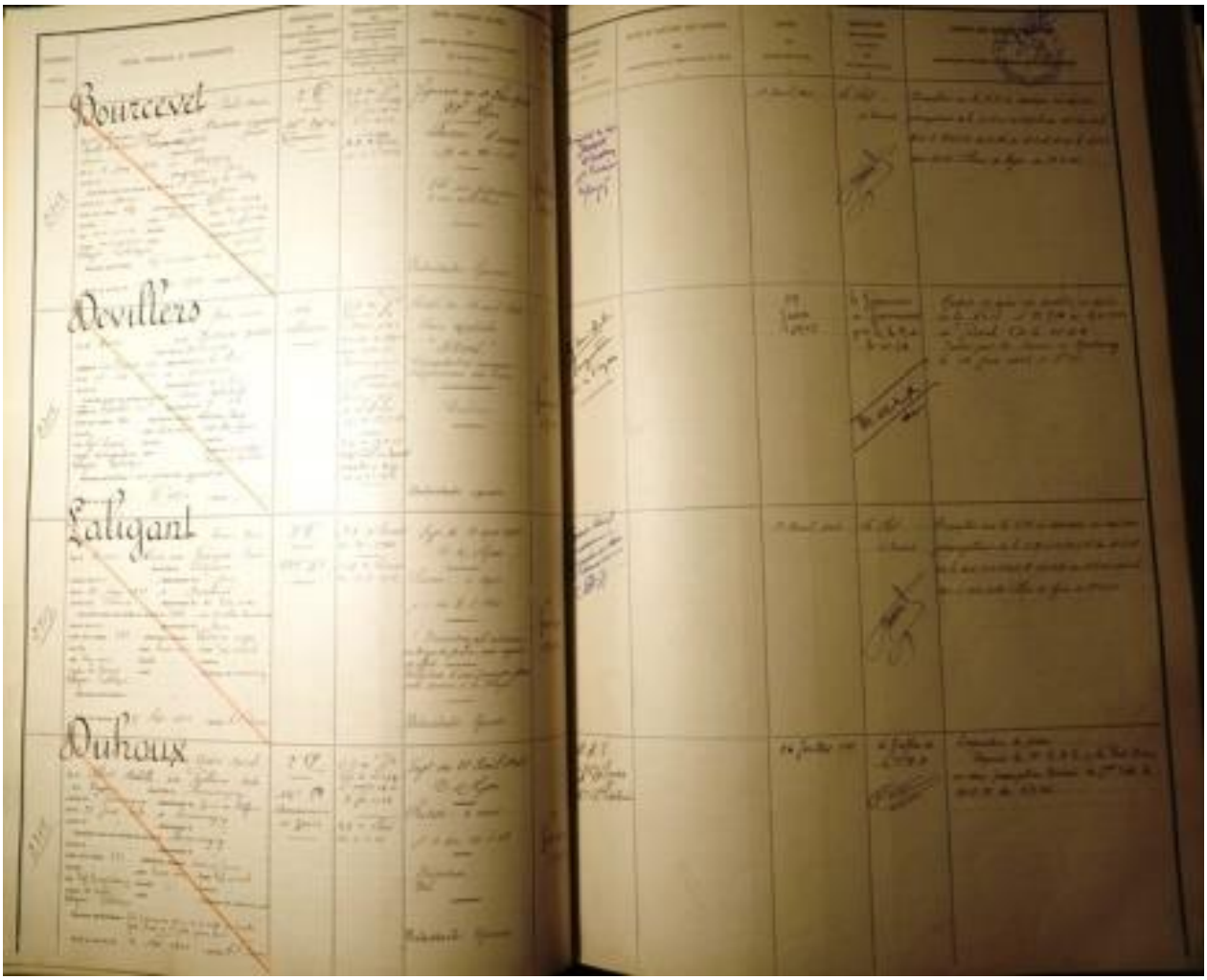

ADRML – Mémorial national prison Montluc – registre d'écrou

Histoire de la police
travaux, recherches universitaires, ouvrages

Notre dernière *Newsletter* est consultable :
http://www.slhp-raa.fr/progs/UpLoadPci/Newsletter_2022_2_N38.pdf

Le Cycle "Polices et policiers sous l'Occupation" organisé par le CHRD et la SLHP, a débuté le 12 janvier 2023, avec la conférence donnée par Jean-Marc Berlière, professeur émérite d'histoire, spécialiste de l'histoire de la police, « Polices et policiers français sous l'Occupation ». Deux autres conférences sont prévues en 2023-2024.

La première identification d'un criminel par "portrait robot". L'affaire Bernard Groch, alias André Velten, auteur de l'assassinat d'Eugénie Bertrand, le 20 septembre 1953 à Villeurbanne (Rhône). Ce rapport de l'identité Judiciaire mérite de figurer dans les annales historiques de police technique et scientifique, et criminalistique. Il est d'un grand intérêt historique,
Son rédacteur n'était autre que le chef de l'IJ du SRPJ de Lyon, l'inspecteur de police Gabriel Courbon dont nous avons évoqué le professionnalisme, l'engagement dans la Résistance et l'investissement dans la recherche et l'identification des victimes des troupes allemandes, de la Gestapo, de la Milice et des officines collaborationnistes.
https://www.calameo.com/books/0073375928589d9dcf808

Avec la constitution de la « Commune de Lyon », 1870-1871, le statut de police d'État de la police lyonnaise - créée en 1851 et la seule en France, était voué à disparaître, L'épuration fut moins violente et sanglante qu'à Paris. Les commissaires de police disparurent un premier temps au profit d'officiers de paix, rappelant la période révolutionnaire. Un projet éphémère et relativement inédit fut élaboré : une police municipale judiciaire.
https://www.calameo.com/books/007337592cd0298ec178b

Jeton de police, commissariat de police judiciaire
(collections musée Gadagne)

L'histoire de la Police aux Frontières en Savoie, par Olivier Vinzent, commandant divisionnaire fonctionnel, chef de la circonscription de Givors-Grigny (DDSP 69), qui fut en fonction à la PAF. Il brosse un historique du contrôle de la frontière avec l'Italie depuis 1860 et de l'institution de ce service qui appartenait aux Renseignements généraux avant de devenir un service central à part entière puis une direction centrale. Un travail inédit qu'il nous a donné l'autorisation de publier. https://www.calameo.com/books/007337592d0f6b5304750

Les travaux de l'historienne Marion Guénot, chargée de recherches sur la police, les métiers d'ordre public, la justice : https://www.cesdip.fr/guenot-marion/
un dossier spécial sur « les polices ».
https://www.regards-sociologiques.fr/n57-58-2021-sommaire
La réforme de la Police nationale de 1995. un choc des cultures professionnelles, par Jean-Michel Schlosser https://www.regards-sociologiques.fr/n57-58-2021-02

HSCO HSCO (hsco-asso.fr), « Pour une histoire scientifique et critique de l'Occupation », dont le conseil scientifique est présidé par l'historien Jean-Marc Berlière, publie régulièrement des ouvrages sur ses travaux :
Histoire d'une falsification. Vichy, les Juifs, la Shoah dans l'histoire officielle et le discours commémoratif, dont il est un des auteurs, a entraîné une réaction vive de l'historien Laurent Joly.

De bons Français. Les polices françaises et les autorités allemandes dans la France occupée (1940-1944), de Bernd Kasten, traduit de l'Allemand et actualisé par Luc Rudolph.

Police et société en France. Sous la direction de Jacques de Maillard et Wesley Skogan. Une somme, une synthèse de travaux, 16 chapitres. Un aperçu de l'ouvrage auquel a contribué JM Berlière
https://www.google.fr/books/edition/Police_et_soci%C3%A9t%C3%A9_en_France/_EmtEAAAQBAJ?hl=fr&gbpv=1&printsec=frontcover

La police à Paris en 1900. Jean-Marc Berlière, fait découvrir l'histoire derrière la série TV à succès *Paris, Police 1900*.

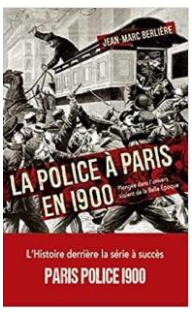

Des articles, des commentaires, des ouvrages à retrouver dans *les lettres aux Amis de la Police*...Lettre aux amis de la police | HSCO (hsco-asso.fr)

Le drame de Donzère demeure toujours aussi mystérieux

Le commissaire Geneston poursuit son enquête

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Donzère, 10 novembre.

Pour pallier le manque d'éléments de base, le commissaire Geneston qui a été chargé avec les inspecteurs Laperre et Romans de dénouer le mystère qui entoure la mort de M. Bonnefoy, a dû prendre le temps de faire le point.

Si l'on n'est pas parvenu encore au stade de la recherche du coupable, un certain nombre de solutions ont été, d'ores et déjà, définitivement écartées.

C'est que rien jusqu'à présent n'a permis de soulever un coin du voile qui entoure ce drame mystérieux ; certes, les recherches ne sont pas faciles sur l'étendue des chantiers du barrage de Donzère. En effet, il est matériellement impossible de vérifier les alibis et d'établir des présomptions.

A Donzère, la vie se cristallise autour des auberges et des quelques cafés pourvus d'une autorisation en règle. C'est là que, généralement, les célibataires se réunissent le dimanche pour la partie de cartes. C'est aussi le refuge de ceux qui cherchent du travail ou de ceux qui quittent le chantier pour aller chercher fortune ailleurs.

Mise à part cette portion instable de population, le fonds même des agglomérations est constitué par des équipes d'ouvriers de mentalité et de tenue irréprochables. La plupart des ouvriers spécialisés ont déjà été occupés aux barrages de Génissiat ou de Montpezat. Mais l'on conçoit facilement la difficulté de rechercher ou d'identifier des individus instables dans une portion de terrain aussi vaste et elle-même aussi mouvante.

Les enquêteurs se sont donc rendus sur le chantier de l'entreprise Monod où M. Bonnefoy était employé.

Selon certains témoignages recueillis dans la journée d'hier, M. Bonnefoy aurait menacé un ouvrier soupçonné de vol dans le dortoir dont il était responsable. Et comme il liait facilement la conversation, on pensait généralement à une vengeance.

Sans être toutefois écartée, cette piste n'a pas été retenue provisoirement.

Le commissaire Geneston s'est ensuite rendu à la Coucourde où il a interrogé de nombreuses personnes.

C'est en effet dans cette localité que M. Bonnefoy avait passé la plus grande partie de sa vie et c'est là encore que réside sa famille.

Les résultats de l'enquête ont été transmis au Parquet de Montélimar et il est probable que les recherches vont se poursuivre dans les jours qui viennent.

Une petite reconstitution. Le commissaire Geneston se met en face du buisson d'où a dû partir le coup de feu

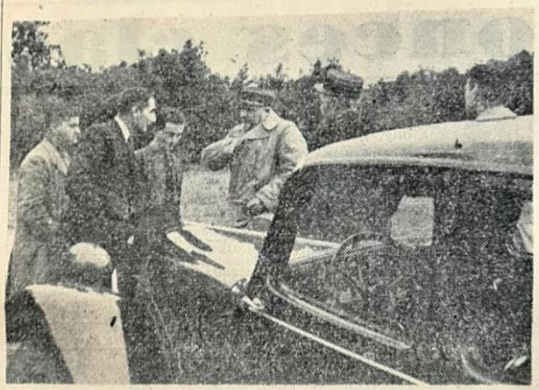

Les constatations une fois terminées, les enquêteurs se tournent vers les rares témoins du drame. Les déclarations du gérant du Cerisier sont de la plus grande importance

Pierre par pierre, broussaille par broussaille, chaque pouce de terrain est fouillé minutieusement dans l'espoir de recueillir des indices

M. Perreau

PRÉFET DE L

était hier l'hôt

Nyons, 10 novembre.

M. Perreau-Pradier, préfet de la Drôme, a été hier l'hôte de la ville de Nyons, prenant ainsi contact avec la population du sud du département.

A 16 h. 15, accompagné de M. Chancel, son chef de cabinet, et du sous-préfet de Nyons, il est reçu à la mairie par M. Debiez, maire, entouré de son préfet municipal et de tous les chefs de service des différentes administrations. Est également présent M. Julien, conseiller général.

La police judiciaire en enquête

Article de presse du *Progrès de Lyon*, de novembre 1949, [collections de la BML de la Part-Dieu à Lyon]

L'affaire « Le drame de Donzère », un assassinat dont l'enquête est confiée au SRPJ de Lyon et au commissaire Geneston qui fut un résistant.

Une approche bien différente des affaires criminelles par la presse de l'époque et les relations police-presse.

Activités de la SLHP

Développement de la **communication « multicanal ».** Le site *Internet* institutionnel www.slhp-raa.fr n'est plus suffisant. Pour être visibles et référencés, il est indispensable de multiplier les canaux d'information et de diffusion. Sur les réseaux sociaux, nous sommes, désormais, présents sur ***Twitter*** : https://twitter.com/SLHPolice *@PoliceHistoire*, sur ***Facebook*** *:* https://www.facebook.com/PoliceHistoire et sur *Linkedin* :https://www.linkedin.com/company/slhp. Enfin, sur ***Calameo***, Calaméo - Société Lyonnaise d'Histoire de la Police (calameo.com) sont mis en ligne les dernières publications et au fur et à mesure, rediffusées plus largement, les documents enregistrés sur le site *Internet.* Un nouveau logo a été créé sous forme de rondache.

Dernières publications :
« Résistance, Mario Buisson, gardien de la paix, exécuté par les Allemands en août 1944 »
« La police lyonnaise sous la Commune de Lyon (1870-1871) »
« L'histoire de la Police aux Frontières en Savoie »
« Histoire, 1944, Les Forces Républicaines de Sécurité (FRS) »
« Première identification d'un criminel par portrait robot par l'IJ de Lyon »
« La concession internationale de Shanghai et sa police, Partie 1 »
« Vincent Besson, premier policier victime du devoir honoré par la Ville de Lyon »
« Les internés de la prison Montluc à Lyon, policiers, gendarmes, préfets, agents de préfecture »
« Résistance, Le commissaire de police Robert Coutenceau, résistant mort en déportation »
« Histoire, 1944, Des morts pour rien. Des policiers de Lyon exécutés dans le Jura »
« Le monument aux morts des policiers lyonnais, cimetière de Loyasse à Lyon (5e) »
« Résistance, 1942, Les Justes de Nancy »
« Histoire, Le bâton de police »
« Histoire, 1858 - La Sainte et le Commissaire Dominique Jacomet, de Lourdes à la sûreté lyonnaise »
« Histoire, 1851, L'étatisation de la police lyonnaise »
« Histoire, 1667, Le Lieutenant de police de Paris »
« Les policiers tués pendant la guerre d'Algérie. Un silence abyssal »
« Histoire, mai 1905, La grève des gardiens de la paix lyonnais »
« La fresque de la prison Montluc, dite fresque Jean Moulin, décryptage »
Etc....

Conférence de Michel Salager, le 14 mars, au lycée professionnel « la Favorite » à Sainte-Foy-Lès-Lyon, devant deux classes de 1ère des métiers de la sécurité (bac pro), à l'invitation du professeur Jean-Marie Fillon et du corps professoral « Les femmes dans la police. Les femmes en uniforme ». Un aperçu sur les métiers de la Police nationale leur a été donné,

Les **balades** « Sur les traces de la police lyonnaise » ou « Dans les pas des policiers résistants à Lyon » sont toujours proposées. Plusieurs sont programmées. Elles seront inscrites au programme des JEP, Journées européennes du patrimoine 2023, les 16 et 17 septembre.

Prochaine assemblée générale de la Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, fondée, il y a déjà 19 ans, en juin prochain.

Projets de travaux
Les **CRS** et en particulier les CRS pendant la guerre d'Algérie.
Le commissaire spécial.
Ouvrage : **les premiers policiers lyonnais** (à partir des travaux de thèse doctorale de Michel Salager)
BD avec *Épicerie séquentielle* « Les rues de Lyon », l'assassinat en 1801, à Lyon, de l'inspecteur de sûreté Benoît Nicolet par des militaires. Premier policier français victime du devoir

Policiers sous Vichy. Obéir, Résister ? Policiers, préfets et agents de préfecture des régions de Lyon et Clermont-Ferrand. (1940 – 1944). Quelques dizaines encore disponibles. Il n'y aura pas de réédition,

Exposition Policiers Justes
68 policiers (54) et gendarmes (14) ont été reconnus Justes parmi les nations par Yad Vashem**,** dont plus de 4 150 en France**.** Il y a plus de 10 ans, l'ONACVG avait monté une exposition itinérante **«** Désobéir pour Sauver **»**, qui, à l'époque, ne concernait que 54 Justes. Nous tenons une liste actualisée.
http://www.slhp-raa.fr/progs/UpLoadPci/liste_policiers_gendarmes_justes.pdf
La SLHP dispose d'un exemplaire complet de ces panneaux d'exposition. Une sélection peut être faite. Ce fut le cas, lors d'une cérémonie à l'hôtel de police Montluc, à l'initiative du DDSP, Lucien Pourailly. Une présentation qui peut concerner autant le public, dans des locaux d'accueil, que les policiers, et être exposée dans des écoles. Nous pouvons la mettre à disposition et l'accompagner par des exposés, des conférences.
L'avantage est que notre prêt n'est pas soumis à des contraintes de calendrier comme l'ONaCVG et peut porter sur plusieurs jours.

Les principales demandes d'aide, d'information ou de documentation portent sur des policiers ayant exercé pendant la guerre, sur des civils exécutés ou tués pendant cette période, des personnes ayant pu résister ou encore des « collaborateurs » ou plus généralement sur l'histoire de la police (étudiants, archives, etc.)

Législation, jurisprudence, rapports

Lois et règlements

Loi n° 2023-22 du 24 janvier 2023 d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur. https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2023/1/24/2023-22/jo/texte
JORF n°0021 du 25 janvier 2023
Décision n° 2022-846 DC du 19 janvier 2023 du Conseil constitutionnel
JORF n°0021 du 25 janvier 2023
https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047046816

Décret n° 2023-50 du 1er février 2023 relatif à la mission de cyno-détection des explosifs et modifiant diverses dispositions relatives aux activités privées de sécurité.
JORF n°0028 du 2 février 2023
https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047079908

Arrêté du 1er février 2023 relatif aux procédures d'intervention applicables aux équipes cynotechniques intervenant en application de l'article L. 613-7-1 A du code de la sécurité intérieure. JORF n°0028 du 2 février 2023.
https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047080131

Décret n° 2023-252 du 4 avril 2023 relatif au cadre d'emploi des équipes privées de protection des navires. JORF n°0081 du 5 avril 2023
https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047406153

Ordonnance n° 2023-374 du 16 mai 2023 relative à la formation aux activités privées de sécurité. JORF n°0114 du 17 mai 2023
https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047553095

Arrêté du 24 mai 2023 relatif à la création, à la composition et aux attributions du collège de déontologie au ministère de l'intérieur et des outre-mer
JORF n°0121 du 26 mai 2023 https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047593326

Rapports

Rapport annuel 2023 sur l'état des lieux du sexisme en France
https://www.vie-publique.fr/rapport/287924-rapport-hce-etat-des-lieux-du-sexisme-en-france-2023#xtor=EPR-526

Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n° 2023-374 du 16 mai 2023 relative à la formation aux activités privées de sécurité. JORF n°0114 du 17 mai 2023.
https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047553088

Rapport annuel d'activité 2022 du défenseur des droits
https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/rapports/2023/04/rapport-annuel-dactivite-2022

Police - Actualités

Nominations

Le préfet Pascal Mailhos a été nommé Coordonnateur national du Renseignement et de la lutte contre le Terrorisme. Nous tenons à le remercier pour son aide et son soutien permanent.
Madame Fabienne Buccio lui a succédé.
Première femme a occuper le poste de Préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de la zone Sud-Est et du Rhône, ceci après le département de la Loire, du Pas-de-Calais et les régions de Normandie et de Nouvelle-Aquitaine.

Lyon - Villeurbanne - Caluire - jeudi 12 janvier 2...

14 ACTU LYON ET RÉGION Jeudi 12 janvier 2023

RÉGION

Fabienne Buccio, première préfète de la région Auvergne Rhône-Alpes et du Rhône

Elle avait été en première ligne dans la gestion de la crise migratoire en Calaisis. Elle a dû gérer les mégafeux en Gironde l'été dernier. Fabienne Buccio, 63 ans, devient la première préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du Rhône.

■ Parcours atypique

Préfète-fille d'un immigré italien ayant fui le fascisme, Fabienne Buccio est née à Gap (Hautes-Alpes) en 1959. Elle a grandi dans un milieu modeste. Après un DUT de gestion des entreprises et des administrations et une maîtrise de droit public, elle a passé le concours de l'institut régional d'administration de Lyon.

En 1999, alors sous-préfète et directrice du cabinet du préfet de la Corrèze, elle a dû gérer les dégâts dus à une tempête. C'est ce qu'lui vaut d'être repérée par Jacques Chirac, lors d'un déplacement. Quatre ans plus tard, elle était sous-préfète de Bayeux, lorsque le Président de la République l'a convoquée. « Quand je suis entrée dans son bureau, M. Chirac a commencé par me tutoyer et m'a dit : "Je ne veux pas savoir pour qui tu votes, je veux juste savoir si tu veux travailler avec moi" », avait-elle confié au Progrès. Elle est ainsi devenue, début 2003, conseillère technique à la Présidence de la République, puis conseillère en charge des affaires intérieures. En mars 2007, elle a été nommée préfète de Mayenne, puis a occupé cette fonction dans l'Eure, la Loire et le Pas-de-Calais. En mars 2017, elle est nommée préfète de la région Normandie et de la Seine-Maritime. Depuis 2019, elle était préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfète de Gironde.

■ Gestion de crise

Ici en janvier 2015, lors d'une cérémonie dans la Loire. Elle a occupé le poste de préfète de la Loire d'octobre 2011 à février 2015. Photo archives Progrès/Yves FLAMAND

« Quand je suis entrée dans son bureau, M. Chirac a commencé par me tutoyer et m'a dit : "Je ne veux pas savoir pour qui tu votes, je veux juste savoir si tu veux travailler avec moi" »
Fabienne Buccio, préfète

Décrite comme une "femme de terrain" et une "personnalité accessible", par ceux qui l'ont côtoyée, notamment dans la Loire, elle défend sa liberté : « Je n'ai jamais été encartée politiquement, depuis toujours je ne défends que l'intérêt général » avait-elle dit à nos confrères du Monde.

Elle s'est illustrée dans la gestion de dossiers difficiles. C'est ce qui a amené François Hollande à la nommer préfète dans le Pas-de-Calais en février 2015. Elle s'est retrouvée ainsi en première ligne sur la crise migratoire en Calaisis et le démantèlement de la "jungle". Le ministre de l'Intérieur de l'époque, Bernard Cazeneuve, avait salué son « remarquable travail ».

■ Première préfète

À 63 ans, Fabienne Buccio va devenir la première préfète de la région Auvergne Rhône-Alpes, préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Est et préfète du Rhône. Elle est une habituée des « premières » de ce type. « Je crois plus en la mixité qu'en la parité », disait-elle au Progrès en devenant la première préfète de la Loire en 2011.

Fabienne Buccio, femme de dialogue, devrait s'inscrire dans la continuité du préfet Pascal Mailhos, dans les échanges avec les élus locaux.

Le préfet Pascal Mailhos doit quant à lui devenir coordinateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme.

Leurs nominations ont été officialisées en conseil des ministres ce mercredi. Ils devraient prendre leurs postes respectifs dans les semaines à venir.

A.-L.W.

« Depuis toujours, je ne défends que l'intérêt général »
Fabienne Buccio, préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du Rhône

Madame Buccio avait eu l'amabilité de nous faire parvenir des photographies pour illustrer la féminisation du corps préfectoral dans l'élaboration de l'exposition « Les femmes dans la police – les femmes en uniformes » que nous avons présentée à la préfecture du Rhône et à l'IRA de Lyon.

Dans la perspective de la mise en place de la nouvelle organisation territoriale de la Police a été nommée comme préfiguratrice zonale de la Police nationale à Lyon, Madame Béatrice Brun, inspectrice générale, qui était directrice zonale de la PJ – Est. Monsieur Christophe Allain directeur zonal de la PJ à Lyon a été nommé comme préfigurateur zonal à Marseille. Céline Berthon, directrice centrale de la SP a été nommée DGPN adjointe. Lui succède à la DCSP, Virginie Brunner, DDSP des Bouches-du-Rhône.

La réforme de la Police nationale

Un bilan de la création des directions territoriales de la Police nationale dans les Outre-Mer et des expérimentations départementales de la Police nationale a été publié
https://www.vie-publique.fr/rapport/288102-directions-territoriales-police-nationale-outre-mer-reforme-police-natio#xtor=EPR-526

Cette réforme se matérialiserait au niveau national par la création :
d'une direction nationale des ressources humaines, des finances et du soutien (avec un référent zonal de filière), DNRHFS.
De la DNSP, direction nationale de la Sécurité publique, la DNPJ, direction nationale de la Police Judiciaire, la DNPAF, direction nationale de la Police aux Frontières et la DNRT, direction nationale du Renseignement territorial. Enfin, l'Académie de police, implantée à Montpellier, serait opérationnelle en 2027.

Mémoire – Cérémonies

Monument aux morts des policiers au cimetière de Loyasse

Pour en savoir plus
http://www.slhp-raa.fr/progs/UpLoadPci/Loyasse_80ans..pdf
http://www.slhp-raa.fr/progs/UpLoadPci/MEMORIAL_POLICE_LOYASSE.pdf?login=invit&perm=&origine=invit
http://www.slhp-raa.fr/progs/UpLoadPci/Loyasse_portefolio

Printemps des cimetières

La SLHP et le Comité du Souvenir de la police de l'agglomération lyonnaise ont renouvelé leur participation au « printemps des cimetières » les 13 et 14 mai, afin de présenter le monument aux morts des policiers au cimetière de Loyasse. L'opération sera reconduite en 2023.

Cette année, il a été décidé au niveau national de ne pas commémorer les policiers à l'occasion des cérémonies du 8 mai, mais de réserver cet hommage au 9 juillet, journée de la Police nationale. Certes, s'il est judicieux de ne pas multiplier les cérémonies, ce qui engendre un certain désintérêt et une perte d'assistance, le 8 mai revêt une symbolique particulière, l'hommage aux policiers s'intégrant dans celui de la nation rendu à ses morts.
À 10 h, le 13 mai, il a été décidé de procéder, à une courte cérémonie et un fleurissement par un dépôt de gerbes par la SLHP et l'AACRMI.

Mémorial national des policiers

Grâce à Thomas Bugnet, brigadier à la DDSP69, membre par ailleurs du CA de la SLHP, les policiers victimes du devoir ont un mémorial https://www.police-actionsolidaire.fr/memorial/
Nous y contribuons. Initiative indispensable pour le maintien de la mémoire.

Hervé Brun, adjoint au maire du 6e arrondissement de Lyon, a remis aux ADRML, le rapport que son père, Louis Brun, inspecteur principal à Lyon, avait établi sur Paul Touvier.

LE PROGRÈS Lyon - Villeurbanne - Caluire - mercredi 22 mar...

RHÔNE

Remise d'un rapport accablant sur Paul Touvier aux Archives départementales

Hervé Brun a remis aux rchives départementales, un rapport qui avait été commandité à son père, alors inspecteur principal de police judiciaire et chef de la brigade administrative. Ce rapport a été édulcoré par son supérieur pour obtenir la grâce de Paul Touvier par le président Pompidou. Hervé Brun a remis la version initiale du rapport, qui, elle, accablait le milicien.

De gauche à droite, assis : Jean-Claude Nerson, Hervé Galland des archives départementales et Hervé Brun. Photo Progrès/G. L.

« Nous sommes heureux d'accueillir et de remercier Hervé Brun, adjoint au maire du 6e arrondissement, présent ici à titre privé pour la remise d'un dossier très particulier qu'il nous fait avec le plein accord de sa maman, Félicie, et de sa sœur, Sylvie. »

Bruno Galland, directeur des Archives départementales, a ainsi salué Hervé Brun en présence de Jean-Claude Nerson, président de l'Amicale des rescapés du camp d'Auschwitz-Birkenau et des camps de Haute Silésie.

En effet, c'est à cette amicale qu'Hervé Brun a confié, en novembre 2015, le rapport de son père, Louis, qui fut inspecteur principal de police judiciaire et chef de la brigade administrative. Ce rapport avait été commandité en 1970 par la Chancellerie pour être présenté au président Pompidou, dans le cadre du recours en grâce déposé par Paul Touvier, l'ancien chef de la milice de Lyon durant l'occupation.

Prochainement consultable par le public

Ce rapport qui mentionne, outre les pillages d'appartements juifs et autres exactions, l'assassinat de Victor Bach et de son épouse, était à charge contre Touvier, mais il sera édulcoré par le supérieur hiérarchique corrompu de Louis Brun. C'est ce rapport tronqué qui sera présenté au président de la République, aboutissant à l'obtention d'une grâce, pour le milicien.

Une grâce toute provisoire, puisqu'il fut rattrapé pour l'assassinat des martyrs juifs de Rillieux-la-Pape, crime contre l'humanité imprescriptible, pour lequel il fut finalement condamné et qui le verra finir ses jours dans la prison de Fresnes.

Avec cette remise du rapport initial aux Archives départementales, Hervé Brun et Jean-Claude Nerson ont voulu assurer à cette page plutôt méconnue de notre histoire, la protection garantie des Archives départementales.

Ce rapport sera prochainement numérisé et consultable par le public.

Gisèle LOMBARD

7
Le nombre de juifs assassinés à Rillieux-la-Pape, fusillés par la milice lyonnaise sous les ordres de Paul Touvier, le 29 juin 1944.

1 millibisreader

Un buste de Louis Brun et
une plaque commémorative
sont installés dans la salle d'accueil
de l'Hôtel de Police Montluc.

Livres et revues

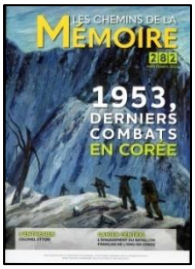

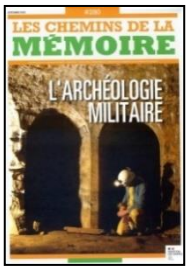

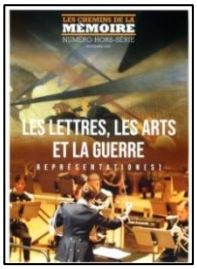

Trois numéros des *Chemins de la Mémoire :*
Une guerre oubliée « 1953, les derniers combats en Corée ». Le bataillon Français sous pavillon de l'ONU.
« L'archéologie militaire »
Le très riche hors-série « Les Lettres, les Arts et la Guerre »

Lyon Algérie 1954-1962.
Comment le conflit a changé la région lyonnaise. Événements, portraits et témoignages.

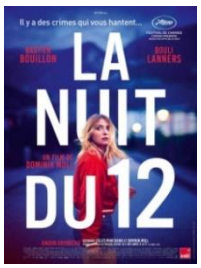

18.3 Une année à la PJ, Pauline Guéna. Une immersion d'un an dans plusieurs services de police judiciaire. Le titre correspond à l'article 18-3 du code de Procédure pénale qui définit l'extension de compétence. Un des faits réels a inspiré l'intrigue du film *La nuit du 12*. Un film qui coche toutes les cases avec 6 césars 2023 Un assassinat non élucidé, passionnel ou féminicide, qui marque à jamais les enquêteurs. Le groupe criminel du détachement PJ de Grenoble, qui dépend du SRPJ de Lyon, est reproduit avec un grand réalisme, objectivité et dépeint très fidèlement la PJ de l'époque et son esprit. Une cohésion aussi avec ses coups de gueules. Le scenario fourmille de détails tout à faits conformes et criants de vérité : les propos, les gendarmes, la justice, les problèmes d'équipement, les relations internes, etc. C'est aussi cela le travail de flic, de l'enquêteur, loin du policier *RoboCop*, dans l'ombre, sans action d'éclat, qui doit tenter de résoudre une "affaire" comme on dit dans la "Maison". Un métier, l'investigation qui doit être valorisé, revalorisé, mais qui demande beaucoup (les heures sup !), car il s'inscrit dans le temps long, le doute....

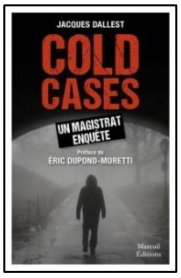

Cold cases, Un magistrat enquête. De Jacques Dallest, Un magistrat avec lequel certains ont travaillé à Lyon, Marseille, Grenoble, Nanterre, Ajaccio... « Assassinats sordides, meurtres sauvages, disparitions énigmatiques et suicides étranges. « Énigmatiques " et " étranges ", car ces affaires n'ont jamais été résolues... ». Il a œuvré à la création d'un pôle national consacré aux affaires non élucidées et aux crimes en série, ouvert le 1er mars 2022 au parquet de Nanterre.

Par l'encre et le sang, Une histoire de la police scientifique française. Amos Frappa, dans cet ouvrage qui fait suite à sa thèse de doctorat en Histoire, nous entraîne depuis Bertillon, Lacassagne et Locard dans cette histoire de ce que l'on appelle familièrement la PTS, la police technique et scientifique, la criminalistique, l'identité judiciaire. Amos Frappa est le lauréat du prix de thèse 2021 de l'institut des hautes études du ministère de l'Intérieur (IHEMI)

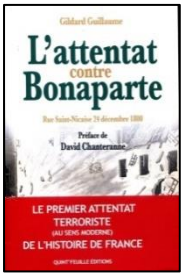

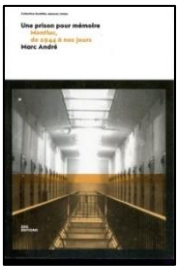

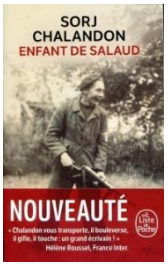

L'attentat contre Bonaparte. rue Saint-Nicaise, 24 décembre 1800. Gildard Guillaume qui pratique une véritable dissection de ce crime et de son contexte, de l'enquête au jugement, considéré comme le premier attentat à la voiture piégée.

Une prison pour Mémoire. Montluc de 1944 à nos jours, Marc André, au croisement d'un minutieux travail d'archives et d'une patiente enquête orale, présente l'histoire de la seule prison de la Gestapo, conservée et érigée en Mémorial national, de sa libération, le 24 août 1944, à la fermeture en 2009 du quartier pour femmes.

Enfant de salaud. Le journaliste Sorj Chalandon, dans ce roman, ouvertement biographique, raconte comment un fils découvre enfin l'histoire vraie de son père mythomane, au même moment que se déroule le procès de Klaus Barbie à Lyon. Procès qu'il avait couvert,

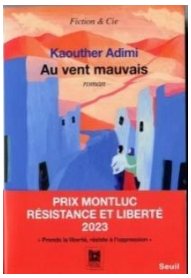

Lauréats du *Prix Montluc, Résistance et Liberté* 2023 : *L'abolition des privilèges* de Bertand Guillot [En une nuit, tout bascule, le 4 août 1789. Une retour très contemporain sur cet événement] et *Au vent mauvais de* Kaouther Adimi, [Une fresque de l'Algérie, à travers trois destins croisés]

Polars historiques

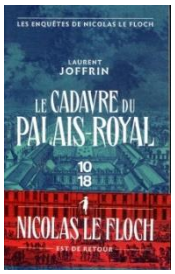

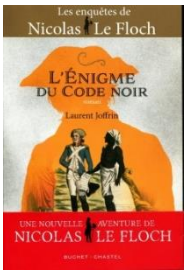

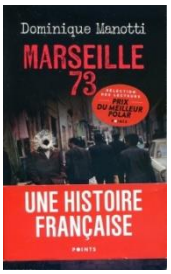

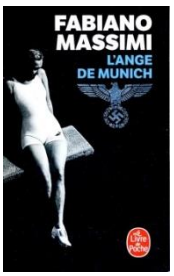

Depuis quelques temps, dans les librairies au rayon « polars », désormais un rayon spécial réservé aux romans policiers historiques. Le pendant des romans historiques.
Quel critère est retenu pour cette classification ? Il semble que ce soit la période jusqu'aux années 1960. Peu des auteurs sourcent leurs éléments, Quant au fonctionnement de la police dans ces récits qui, s'ils sont souvent relativement bien ficelés, ils dénotent une méconnaissance totale de l'institution associée à un anachronisme certain dans une série de domaines : mise en garde à vue, inculpation ou mise en examen, mandat, commission rogatoire ou délégation, grades et appellations, véhicules de police. Il est vrai que le cinéma et la TV ne sont pas non plus des exemples. Parfois, on peut s'étonner de voir des policiers parmi les conseillers techniques. Cela pose question, Mais on comprend que les auteurs ne veulent pas perdre du temps et faire des efforts. Nous pouvons les conseiller,
Laurent Joffrin a repris avec talent, la succession de Jean-François Parot, dans deux enquêtes du commissaire du Châtelet Nicolas Le Floch : *Le cadavre du Palais Royal* et l'énigme du Code Noir.
La République des Faibles de Gwenaël Bulteau : 1898, à la Croix-Rousse, découverte du corps d'un enfant.
Et *Marseille 73*, de Dominique Manotti, à Marseille, des Arabes sont ciblés par des assassinats. De bons polars, Fallait-il qualifier le premier d'époustouflant et le second de prix du meilleur polar de la sélection des lecteurs, je suis beaucoup plus circonspect pour les raisons évoquées plus haut.

L'ange de Munich. Fabiano Massimi nous entraîne dans le Munich de 1931, en pleine montée du nazisme, Le commissaire Sauer doit enquêter sur la mort d'une jeune femme qui n'est autre que la nièce d'Adolf Hitler. Un roman, basé sur un fait réel, dans la veine d'un Philip Kerr.

Le film vient de relancer l'œuvre d'Alexandre Dumas, *Les trois mousquetaires* ont été réadaptés et revisités. Pas de soubrevestes ou de casaques bleues mais une atmosphère à *l'Assassin's Creed*, Pourquoi, en parler ici, Simplement parce que les mousquetaires et notamment d'Artagnan ont assuré des missions de police (arrestation de Fouquet), d'ordre public, de protection de Louis XIII et Louis XIV. Un numéro du *Figaro* très documenté.

La *BD, la bande dessinée* est un genre littéraire à part entière. On le qualifie « neuvième art ». La BD s'est emparée de tous les sujets, Elle permet de toucher un public jeune et de tous les âges, par goût mais aussi de rendre plus accessible nombre de thèmes. Les grandes figures de la Résistance y ont toute leur place.

L'exposition « Madeleine Riffaud, Résistante » au CHRD de Lyon, du 2 février au 4 juin 2023, s'accompagne de la sortie de la sortie d'une BD en 3 volumes.

Simone. Obéir c'est trahir, désobéir, c'est servir. (1er volet)

Le destin hors du commun de Simone Lagrange, née Kadosche, résistante, rescapée des camps de concentration, témoin au procès de Barbie.

Une femme que j'ai particulièrement appréciée lors de nos rencontres.

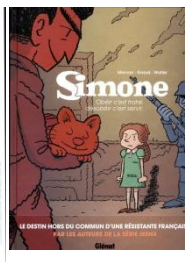

Histoire, « La Commune de Lyon, 1870-1871 », *Les rues de Lyon N° 55*, par Josselin Duparcmeur. Le récit en bande dessinée de cet épisode tumultueux de Lyon. Un article de la SLHP est consacré à cette période, à la disparition de la police d'État et à l'éphémère police municipale judiciaire.

Napoléon en version Manga. Certains vont faire certainement des bonds. C'est un genre prisé en particulier des ados et des jeunes (jusqu'à quel âge ?)

D'autres grands personnages sont aussi concernés, Des œuvres classiques, *Le Contrat social, Les Misérables,* par exemple, les *3 mousqeutaires.* Ces collections « classiques » se développent, Une autre forme de lecture qui permet de toucher un public différent mais pas que. Plusieurs collections : *Kuro Savoir , Soleil Manga classiques, Nobi Nobi.*

Newsletters – Sites Internet

Amicale police et patrimoine http://amicale-police-patrimoine.fr/

Archives municipales de Lyon http://www.archives-lyon.fr/archives/

ADRML https://archives.rhone.fr/

Cairn https://www.cairn.info/

CNRS https://www.cnrs.fr/fr/page-daccueil

ENSP http://www.ensp.interieur.gouv.fr/

IPA http://ipafrance.org/

La Lettre d'information de la BRP https://www.service-public.fr/actualites/lettresp/archives/

La lettre d'information de l'Ordre de la Libération https://www.ordredelaliberation.fr/

La lettre de Gallica de la Bnf en ligne http://lettre-gallica.bnf.fr/

La Lettre de Criminocorpus https://newsletter.criminocorpus.org/

La lettre aux Amis de la Police et de la Gendarmerie de Jean-Marc Berlière http://politeia.over-blog.fr/

La Revue d'histoire urbaine https://www.cairn.info/revue-histoire-urbaine.htm

Memorha https://memorha.hypotheses.org/

Ministère de l'Intérieur https://www.interieur.gouv.fr/

Musée de la Gendarmerie nationale de Melun https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/musee

Musée national des Douanes de Bordeaux et Association d'histoire de l'administration des Douanes http://histoire-de-la-douane.org/ http://www.musee-douanes.fr/newsletters/

Musée de la préfecture de Police, PP/SMAC https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/

Polices mobiles http://polices.mobiles.free.fr/

Prix Montluc, *Résistance et Liberté* http://prix-montluc.fr/

Mémorial national de la prison Montluc http://www.memorial-montluc.fr/

PERSEE https://www.persee.fr/

Société française d'histoire de la police http://www.sfhp.fr/

Souvenir français (le) https://le-souvenir-francais.fr/

La photo souvenir

1857, l'Hôtel de Ville de Lyon fait l'objet de réparation comme en atteste cette photo de la façade et de l'entrée place de la Comédie, À cette époque, le bâtiment est le siège de la préfecture. Le préfet du Rhône est préfet de police et maire de la ville.
Côté gauche, la guérite extérieure du poste de police et du poste de garde militaire.
Devant la première voiture cellulaire, le panier à salade, de la police lyonnaise construite dans les années 1853. Les écuries sont situées dans la cour basse.

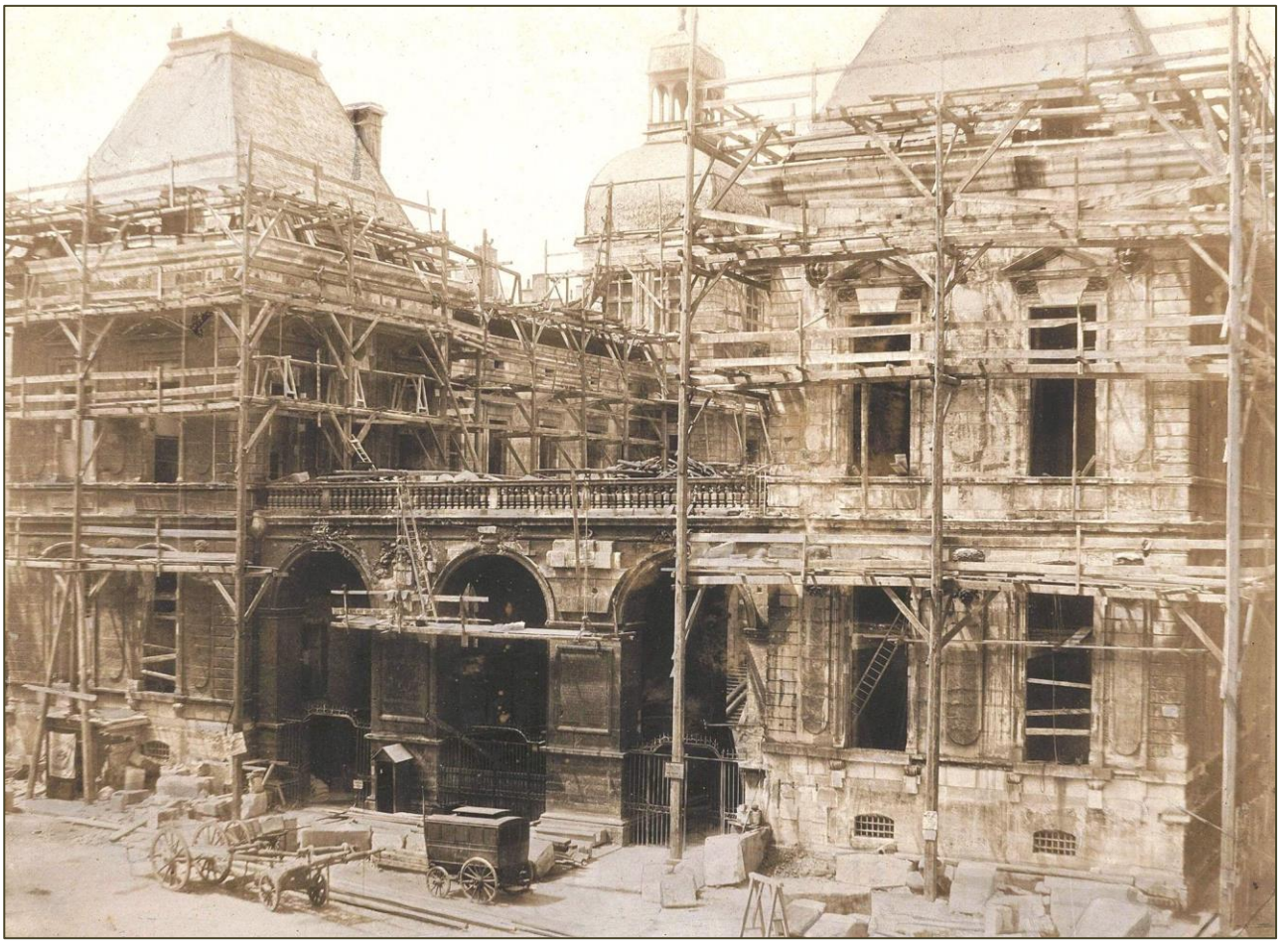

BON de COMMANDE

La Société Lyonnaise d'Histoire de la Police

présente

Un ouvrage avec une double approche historique et mémorielle sur les heures sombres de l'Occupation et de la Collaboration qui ont vu des policiers, des préfets, des agents de préfecture et des membres des forces de l'ordre, choisir de Résister dans les régions Rhône-Alpes et Auvergne, souvent jusqu'au sacrifice suprême. Un livre destiné à devenir une référence.

Michel Salager est président de la Société lyonnaise d'histoire de la police. Pendant une dizaine d'années, avec le concours de membres de l'association, ils ont recueilli les récits de résistants, de leurs familles ou de témoins, rassemblé, recoupé et vérifié documents et faits, sur ceux qui ont eu, au sein de la police et des préfectures, le courage de dire Non à la Collaboration et à l'Occupant dans les 14 départements composant les régions préfectorales de Lyon et de Clermont-Ferrand.

Illustré de nombreuses photos de ces femmes et de ces hommes et de documents souvent inédits, ce livre préfacé par MM. Jean-François Carenco, ancien préfet de la région Rhône-Alpes et de Paris, Pascal Mailhos, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes et Laurent Douzou, professeur des universités et historien, est en cours d'édition. Il paraîtra mi-septembre 2020.

Détails concernant l'ouvrage : 510 pages. Format : 21 cm X 29,7 cm
Couverture : 350 g/m2 - Couché moderne pelliculé brillant. Intérieur : papier 115 g/m2 - Couché moderne 1/2 mat 2 faces.

Prix de vente : 35 €
Pour cela veuillez nous retourner le bon ci-joint.
Avec nos remerciements.

BON de COMMANDE *Policiers sous Vichy. Obéir ou résister ?*

Je commande ..... exemplaire(s) de l'ouvrage : *Policier sous Vichy. Obéir ou résister ?*
au prix unitaire de 35 € TTC + frais de port* Soit un montant total de €.
*Frais de port dégressifs selon le nombre de livres ; nous contacter president@slhp-raa.fr

Je choisis : ❑ De récupérer directement mon (mes) ouvrage(s)
❑ De recevoir mon livre à domicile à l'adresse suivante :
M ou Mme:
Adresse:
Mail : Tél :

Par chèque bancaire ou postal de € à l'ordre de la Société Lyonnaise d'Histoire de la Police.
À adresser à SLHP 141, rue Baraban (Salager) 69003 – Lyon -. Par virement : RIB sur demande

*Envoi par colissimo ; nous contacter pour les frais de port.

BULLETIN D'ADHÉSION
ANNÉE **2023**

Nom : Prénom :
Nom de jeune fille :
Qualité/Profession :
Administration/Entreprise
Personne morale/Association
Domicile : Rue :
Ville : code postal :
Tel : Portable :
E-mail :

[Date et signature]

Cotisations :
Individuel : 18 €
Personne morale et association : 30 €
Couple ou famille (2 personnes) : 30 €
Jeune (étudiant, élève écoles de police ou assimilé, SNU, Service civique...) : 10 €
Bienfaiteur : 50 €
Don : pas de montant minimum

Par chèque à l'ordre de la Société Lyonnaise d'Histoire de la Police ou par virement (RIB sur demande) à adresser 141, rue Baraban – 69003 - Lyon (chez Michel Salager)

La cotisation est déductible des impôts
« Art. 200 du CGI et Instruction 5 B-17-99 du 4 octobre 1999 relative aux réductions d'impôts accordées au titre des dons (B. 0. I. 5 B- 1 7- 99, n' 186 du 8 octobre 1999) : le don ouvre droit à réduction d'impôt sur le revenu lorsqu'il est effectué « au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général, de caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, familial ou culturel ».

Société Lyonnaise d'Histoire de la police, association déclarée 2004
Siret : 524.660.289.00017
E-mail : shplyon@yahoo.fr - **Site : http://**www.slhp-raa.fr